

## **Statuts de la Société de Rhumatologie de l'Ouest**

### Article 1<sup>er</sup> : constitution et siège de la Société

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : " Société de Rhumatologie de l'Ouest".

Le siège de l'Association est fixé au domicile professionnel de tout membre du bureau en exercice.

### Article 2 : buts de la Société :

- contribuer au progrès de la Rhumatologie par la tenue régulière de séances scientifiques où sont présentées, par les membres de la Société, des travaux originaux ou des observations privilégiées.
- contribuer à la formation permanente des Rhumatologues grâce à des exposés de synthèse sur des sujets d'actualité ou en évolution, exposés réalisés au cours de ces mêmes séances.
- favoriser des études et travaux coopératifs dans les domaines de l'épidémiologie, de la thérapeutique, de la recherche rhumatologique

### Article 3 : composition

L'Association se compose de:

1: membres d'honneur

2: de médecins des provinces de l'Ouest de la France au titre de:

a) membres actifs, Rhumatologues qualifiés "spécialistes" ou "compétents" au regard de l'Ordre des Médecins

b) membres associés, médecins non rhumatologues mais intéressés aux buts de l'Association

### Article 4 : adhésion- cotisation- radiation

- pour faire partie de l' Association, il faut en faire la demande au bureau de la Société et être agréé par lui  
- les membres sont tenus de verser annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du bureau.

- la qualité de membre se perd par :

- démission
- exclusion pour un motif grave, sur l'avis du bureau, l'intéressé ayant été entendu par celui-ci.

### Article 5 : administration et fonctionnement

L'Association est dirigée par un bureau de 11 membres dont : 1 président, 1 vice président, 1 trésorier, 1 secrétaire.

Les membres du bureau sont choisis de façon à représenter équitablement les régions de l'Ouest, les Rhumatologues libéraux et hospitalo- universitaires, les Praticiens ayant plus ou moins de 10 ans d'exercice.

Le bureau élit son président, le vice président, le secrétaire général et le trésorier. Le président ne peut assurer deux mandats consécutifs.

Le président dirige les réunions scientifiques et les débats des Assemblées Générales et du bureau. Il représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le secrétaire assure, en accord avec le président, l'administration générale de l'Association. Il est chargé de la correspondance et des convocations. Il prépare l'ordre du jour avant chaque réunion scientifique. Il rédige les procès verbaux des réunions scientifiques et assemblées du bureau.

Le trésorier encaisse les recettes, solde les dépenses ordonnancées par le président. Les recettes proviennent des cotisations et des inscriptions des participants aux journées scientifiques. L'association met en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses buts ; elle peut notamment organiser des symposiums, colloques, journées ou salons professionnels au cours desquels elle peut proposer à tous les professionnels, œuvrant directement ou indirectement dans le secteur de la santé, la location de stands, colloques ; éditer ou faire éditer sur tous supports des contributions scientifiques, attribuer des bourses etc. L'association est également habilitée à recevoir des dons d'établissements privés et de l'industrie pharmaceutique pour contribuer au financement de ces réunions scientifiques. Le programme de celles-ci, comme leur contenu, restent tout à fait indépendants de ce co-financement, et établis par le bureau de l'association après

**BUREAU ACTUEL (à partir d'avril 2024)**

Président : Pr. Béatrice BOUVARD  
Service de rhumatologie - CHU d'ANGERS - 49 933 ANGERS Cedex 01

Vice-Président : Dr. Fabien WILPOTTE  
40 avenue Charles de Gaulle, 79000 Niort

Secrétaire : Pr. Denis MULLEMAN  
CHU Hôpital trousseau - Service de Rhumatologie - Avenue de la république - 37 044  
TOURS

Trésorière : Pr Divi CORNEC  
CHU de la Cavale Blanche – Service de Rhumatologie – Boulevard Tanguy Prigent – 29609  
BREST Cedex

Vice-trésorière : Dr. Isabelle CHARTIER  
35 rue Bernard Palissy – 86100 CHATELLERAULT

Membres du conseil :

Pr E. GERVAIS  
Service de Rhumatologie, Hôpital Jean Bernard – CHU - 2 rue de la Milétrie – BP 577-  
86021 POITIERS Cedex

Dr Benoit CHAILLOUS  
22, rue de Saumur - 85500 LES HERBIERS

Pr Benoit LE GOFF  
Service de Rhumatologie - Hôtel-Dieu - 1 place Alexis-Ricordeau - 44093 NANTES  
CEDEX 1

Dr Lucas VINCENT  
71 rue Paul Doumer - 85 000 LA ROCHE-SUR-YON

Pr Alain SARAUX  
Service de Rhumatologie, CHU de la Cavale Blanche – boulevard Tanguy Prigent – 29609  
BREST Cedex

Dr DEPINOY Thibaut  
4 Rue Henri Matisse, 29600 Morlaix

A St Malo le 05/04/2024

Béatrice BOUVARD, Présidente



Fabien WILPOTTE, Vice président



Denis MULLEMAN, secrétaire



Divi CORNEC, trésorier



Isabelle CHARTIER, Vice trésorière

